

LE COURRIER

150 ANS

L'ESSENTIEL, AUTREMENT.

WWW.LECOURRIER.CH

N°84 | 151^e année | CHF 3.00

ISRAËL/LIBAN

L'autre mur de la discorde

9 Malgré le désaccord de Beyrouth et les avertissements de représailles, Israël a repris début avril la construction d'un mur de 79 kilomètres le long de sa frontière avec le Liban. Ce nouveau rideau de béton ravive les tensions dans une région où le maintien de la paix demeure fragile. Enjeux.

5/7 MOBILISATION DU 1^{ER} MAI

Egalité salariale et revenu minimum en tête de cortège



JEAN-PATRICK DI SILVESTRO

4 GLAND

La Pépicerie, l'**épicerie** où les aliments sont gratuits



Maurizio Margarone, Coquelicot de Perrot et Médéric Pélissier de l'association Art'Ose la graine devant la Pépicerie. SAMUEL FROMHOLD

3 FRANCE

Alain **Krivine** décrypte la stratégie d'Emmanuel Macron face au mouvement social.

5 GENÈVE

Après seulement trois semaines de campagne, l'initiative pour un salaire **minimum** a abouti.

PUBLICITÉ



Le socialiste avait manqué son entrée au Conseil d'Etat pour 1300 voix en 2013. Cette année, le Verniolan est déterminé à être celui qui offrira un troisième siège à la gauche

Thierry Apothéloz, ascension par étapes



LAURE GABUS

Elections cantonales ▶ Durant ces derniers jours de campagne, Thierry Apothéloz organise du porte-à-porte au Lignon, à Châtelaine et en Ville: «Il faut convaincre les indécis et les abstentionnistes de voter PS.» Fort d'un programme axé autour de la lutte contre la précarité et de la participation citoyenne, le Verniolan a fait une campagne simple et ciblée pour le Conseil d'Etat.

Ce choix a porté ses fruits au premier tour. Le 15 avril dernier, Thierry Apothéloz a devancé sa colistière Sandrine Salerno, battu de justesse la deuxième candidate PLR, Nathalie Fontanet, et s'est placé largement devant le PDC sortant Luc Barthassat. Dimanche, il pourrait être le candidat capable d'offrir un troisième siège à la gauche. L'issue ne tient cependant qu'à un fil. En 2013, le conseiller administratif de Vernier avait manqué son entrée au gouvernement de quelque 1250 voix. Cette année, Thierry Apothéloz craint donc davantage l'abstentionnisme de l'électorat de gauche que ses rivaux de droite.

Timidité sociale et goût du défi

Fils d'un peintre en bâtiment genevois et d'une couturière lucernoise, Thierry Apothéloz est un enfant des Avanchets. Ses origines lui ont donné une «timidité sociale» compensée par son goût du défi et de la vie associative. Une élection



Le programme de Thierry Apothéloz est axé autour de la lutte contre la précarité et de la participation citoyenne. JPDS

au Conseil d'Etat impliquerait un nouveau changement d'échelle: «C'est une réalité, admet-il. Il n'appartiendra qu'à moi de maintenir le lien avec le terrain et de savoir m'entourer.» Le conseiller administratif vit au Lignon avec son partenaire et n'a pas l'intention de quitter l'appartement du 7^e étage qu'il occupe depuis 1999.

Thierry Apothéloz remonte à l'école primaire pour dater le début de son engagement. «Dans mes carnets, mon professeur me félicitait pour mon enga-

gement envers ceux qui avaient de moins bons résultats. Mes parents n'ont jamais fait de politique, mais ils m'ont offert une sécurité affective qui m'a permis de m'ouvrir aux autres et d'aider ceux qui n'avaient pas ce noyau.» Dès l'adolescence, il crée et s'engage dans des associations. «Moi qui ne pratiquais pas de sport, j'y trouvais un côté équipe auquel s'ajoutait un projet généreux et utile.» Il garde un souvenir lumineux de l'association créée au sein de son école de com-

merce, de ses longues années comme président de la maison des jeunes l'Eclipse et vice-président de Vernier sur Rock. Il préside aujourd'hui l'Association des communes genevoises.

«Changer la vie des gens»

Thierry Apothéloz choisit de devenir éducateur social. Il tombe sur la politique par hasard durant sa formation en emploi à la Fondation Sandoz, au Locle. «Le directeur m'a recommandé de trouver quelque chose pour mieux m'inté-

grer. Je suis devenu membre du Parti socialiste – un choix naturel. Dix jours après, on m'a appelé pour me proposer une place au Conseil général de la Ville (le législatif, ndr.). J'ai dit oui.» Peu après son retour à Genève, en 2001, le président de Vernier sur Rock, Jean-Charles Rielle, l'encourage à se présenter au Grand Conseil. «Il m'a convaincu en me disant que cela m'apprendrait à faire une campagne. J'ai été élu du premier coup.» Deux ans plus tard, la maire de Vernier l'invite à se présenter à sa succession. Un pari gagnant. Thierry Apothéloz rentre à la Mairie à 32 ans et y sera trois fois brillamment réélu.

Sa recette? «J'ai mis en œuvre mon programme de législature. On l'avait appelé 3P: participation, proximité, prévention.» On cite souvent en exemple ses contrats de quartier, qui mettent des enveloppes financières à disposition des habitants pour réaliser rapidement des projets utiles à tous. Et les correspondants de nuit qui veillent à la tranquillité publique tous les soirs entre 18h et 2h. Deux projets repris dans d'autres communes de Suisse. «Nous avons mis en place beaucoup d'autres projets: pour la petite enfance, pour les seniors ou contre l'endettement des jeunes, notamment. A chaque fois, ma préoccupation est de réfléchir à un programme novateur qui permette au service public d'aller à la rencontre des habitants et non l'inverse.»

Que répond-il à celles et ceux qui lui reprochent d'être pragmatique, calculateur, de mener une campagne consensuelle, voire de représenter l'aile droite du parti socialiste? «Si être dans l'action c'est être pragmatique...» Il reprend: «Si je suis élu, c'est pour agir et changer la vie des gens modestement. Pour être au Conseil d'Etat, il faut être à la fois porteur de valeurs et d'actions.» I

Les travailleuses dénoncent leurs salaires

Premier Mai ▶ Près de deux mille personnes ont défilé à Genève pour la fête du travail. L'initiative syndicale pour un salaire minimum a abouti.

«Pas d'égalité salariale sans contrôle ni sanction.» L'une des banderoles syndicales présentes en tête du cortège genevois du 1^{er} mai donne le ton. Entre nuages et éclaircies, les différents groupements – syndicats, partis, associations ou collectifs spontanés – honorent la tradition. Mardi après-midi, les manifestants démarrent d'un pas lent depuis la place des 22-Cantons. Si les revendications sont nombreuses, celles liées aux inégalités salariales entre hommes et femmes et aux revenus précaires se font le plus entendre.

Environ deux mille personnes ont répondu présent. Parmi elles, Anne, enseignante, est venue réclamer la fin de la discrimination envers les femmes. «À l'Etat, nous sommes plutôt bien loties, mais je suis solidaires avec toutes les travailleuses. Si on n'instaure pas un contrôle et des sanctions plus strictes, rien ne changera. Pourquoi ne pas s'inspirer de l'Islande qui vient de légiférer?» Dans ce pays, depuis janvier, les entreprises de plus de vingt-cinq employés qui ne respectent pas l'égalité salariale risquent une amende.

Depuis la caravane du syndicat SIT, aux rues Basses, une femme scande: «Patrons, si vous saviez, l'égalité on va vous l'arracher!» Aux Bastions, Angélique Jaquier, une ancienne vendeuse,



Le collectif de soutien aux «trois de Briançon» a été le premier à pénétrer dans les Bastions. JPDS

LIBÉRATION DES TROIS DE BRIANÇON RÉCLAMÉE

Mardi, le collectif de soutien aux «trois de Briançon» a été le premier à pénétrer dans les Bastions. Une centaine de personnes ont voulu se rendre devant le Consulat de France, de l'autre côté du parc, afin de réclamer la libération des trois militants (dont deux Genevois), Théo, Bastien et Eleonora, détenus dans une prison marseillaise après avoir aidé des migrants à passer la frontière entre l'Italie et la France (notre édition du 27 avril). Ils sont accusés de «délit de solidarité en bande organisée» et risquent jusqu'à dix ans de prison et 750 000 euros d'amende. La marche a toutefois été stoppée à la hauteur des grilles des Bastions par

plusieurs dizaines de policiers et un dispositif anti-émeute.

Au micro, une jeune femme a dénoncé «la politique d'intimidation» de l'Etat français. «Les militants ont été transférés à la prison des Baumettes, à Marseille, loin de leurs proches et de leurs familles. Derrière cette ultime mesquinerie, une stratégie de l'Etat français qui souhaite faire d'eux des exemples et criminaliser la solidarité avec les migrants.» Deux rassemblements de soutien sont prévus: le premier, ce jeudi 3 mai à 13h à Gap, à l'occasion d'une première audience judiciaire, suivi d'une autre action, à 18h30 à Marseille, devant la prison. ELE

prend la parole. Elle a été licenciée il y a deux ans après avoir demandé une augmentation. Elle travaille aujourd'hui à l'inspection paritaire des entreprises. «Pendant quatorze ans, j'ai été payée moins de 4000 francs. Que peut-on faire à Genève avec cette somme? Lorsque j'ai réclamé davantage, mon patron m'a demandé si j'avais un problème avec mes hormones.»

La question du salaire minimum est également sur toutes les lèvres, en particulier celles des employés des secteurs du nettoyage et de l'hôtellerie-restauration, venus dénoncer leurs conditions de travail précaires. A l'arrière, plusieurs dizaines de jeunes stagiaires, notamment de l'ONU, combattent – en anglais – les mandats non rémunérés dans les organisations internationales.

De nombreux syndicalistes circulent dans les rangs afin de récolter les dernières signatures pour l'initiative pour un salaire minimum fixé à 23 francs de l'heure. Dans l'après-midi, la Communauté genevoise d'action syndicale a d'ailleurs annoncé avoir récolté plus de 7000 signatures (sur les 5227 nécessaires) en seulement trois semaines. Le texte sera prochainement déposé.

Le cortège a terminé son parcours au parc des Bastions vers 15h. La manifestation semble s'être déroulée sans heurts. Le dispositif policier déployé pour l'occasion était, une fois encore, important. ERIC LECOULTRE

LETTRES

TAVAGLIONE VERNIT

L'un des chroniqueurs de la page 2 du Courrier, Nicolas Tavaglione, verra demain son dernier livre. Il s'agit de l'ouvrage *Les mots de la tribu, un abécédairé philosophique*, paru chez Labor et Fides. Ce livre réunit des notules, rangées de A à Z, qui traitent chacune d'un thème suggéré par leur titre. En 2015, *Le Courrier* avait édité *Dernières nouvelles du zoo*, du même auteur. MOP
Je 3 mai à 18h, librairie du Boulevard (34 rue de Carouge).

FESTIVITÉS

FEU D'ARTIFICE MAINTENU

Le traditionnel feu d'artifice du deuxième week-end d'août aura bien lieu. Après l'annulation des Fêtes pour cette année, le maintien du spectacle pyrotechnique demeure incertain. La Fondation Genève Tourisme & Congrès est parvenue à réunir les fonds nécessaires à la tenue de l'événement, grâce notamment au soutien de la Loterie Romande, a-t-elle annoncé dans un communiqué. Le spectacle de quarante-cinq minutes se tiendra au cœur de la Rade, samedi 11 août, et sera entièrement gratuit. CVY

Cette année, les revendications principales ont concerné le salaire des femmes

Des milliers de personnes marchent pour l'égalité salariale

Premier Mai ► Munies d'affiches et de haut-parleurs, des milliers de personnes dans toute la Suisse ont manifesté mardi pour l'égalité salariale entre hommes et femmes. Syndicats et politiciens de gauche ont exigé que la Constitution soit «enfin» appliquée. Les manifestants se sont ralliés sous le slogan «Egalité salariale. Point final!» A Zurich, 13 000 personnes se sont rassemblées au centre ville. Environ 2000 se sont retrouvées à Genève (lire en page 5) et 2500 à Bâle.

Au centre de tous les discours: le salaire des femmes. Le principe d'égalité salariale est inscrit dans la Constitution depuis 1981 et il est plus que temps de la mettre en œuvre. Mais les femmes sont toujours victimes de discriminations, dès leur premier emploi. Leur salaire est réduit de 7% par rapport à un homme. Elles reçoivent en moyenne 600 francs de moins par mois, un déséquilibre «absurde». «Il n'y a pas d'excuse», avertit le président du PS Christian Levrat. La discrimination salariale existe et doit être combattue.

Les entreprises qui tolèrent cette différence agissent dans l'illégalité, soulignent mardi les membres des syndicats dans leurs discours. Le peuple demande des changements et il est temps que la politique et l'économie reviennent à la réalité, souligne le Fribourgeois. Il faut mettre un terme à la banalisation de la différence, abonde la coprésidente des Femmes socialistes, Natascha Wey.

Pure discrimination

Cette différence ne peut être expliquée par des facteurs objectifs. L'expérience n'a rien à voir: c'est de la pure discrimination, lance Regula Bühlmann, membre de l'Union syndicale suisse (USS). C'est pourquoi le Conseil fédéral veut introduire des contrôles et des sanctions pour les entreprises. L'Islande a décidé d'éliminer définitivement l'égalité salariale d'ici 2022. Avec des mesures et des sanctions contraignantes. Mais le Conseil des Etats



Comme ailleurs en Suisse, les manifestants à Locarno ont dénoncé les discriminations dont sont victimes les femmes. KEYSTONE

ne veut pas en entendre parler. Une femme peut toujours porter plainte. Mais ce processus, long et incertain, se termine souvent par un licenciement, critique M^{me} Bühlmann. Au mieux, les sénateurs proposent des mesures volontaires. Et la syndicaliste de s'interroger: «La limite d'alcoolémie est-elle facultative? Et la vitesse sur l'autoroute?»

Acquis attaqués

Trop souvent les acquis des employés sont attaqués, critique le président du Syndicat du personnel des transports (SEV), Giorgio Tuti. Et de citer en exemple la réforme des prestations complémentaires et celle de l'AVS. La droite veut maintenant imposer un âge de la retraite plus élevé pour les femmes, mais sans compensations financières. La droite veut également économi-

ser sur le service public, notamment dans les médias et les transports publics. Les CFF suppriment 1400 postes et veulent encore économiser, sur le dos des travailleurs, en remodelant la convention collective de travail. La direction veut diminuer les salaires, réduire les vacances ou encore augmenter le temps de travail, critique M. Tuti. «La direction joue avec le feu», ajoute Paul Rechsteiner, président de l'USS depuis Winterthour (ZH). Le directeur empoche les millions et fait pression sur ses employés. M. Rechsteiner brandit déjà la menace d'une grève.

«Stopper cette folie»

Les inégalités rendent la société plus pauvre, plus malade et plus criminelle, rappelle le conseiller national Corrado Pardini (PS/BE) à Bienne (BE). Elles

freinent l'innovation. «C'est notre rôle de stopper cette folie.» Les employés en savent souvent plus et mieux que les managers et les requins de la finance, conclut le socialiste.

Les deux conseillers fédéraux socialistes étaient également présents lors de cette journée. Simonetta Sommaruga a visité une fabrique de chocolat à Ennenda (GL). Elle s'est notamment intéressée aux conditions de travail et a discuté de l'égalité des chances pour les femmes avec la direction et les employés. «Il est temps d'avancer.» Présent à Sion, le président de la Confédération Alain Berset a dénoncé les inégalités salariales avec plus de virulence: «C'est vraiment un des plus grands scandales qu'il y a aujourd'hui dans notre pays.» Et de souligner: «Nous devons agir.» **ATS**

Enquête du MPC contre deux représentants de PetroSaudi

Justice ► Le MPC a ouvert en novembre 2017 une procédure pénale à l'encontre de deux représentants du groupe PetroSaudi dans le cadre des investigations sur le fonds souverain IMDB. Il n'a pas révélé l'information plus tôt en raison des risques de collusion.

Le Ministère public de la Confédération (MPC) a lancé son enquête pour soupçons de gestion déloyale, escroquerie par métier, corruption active d'agents publics étrangers, blanchiment d'argent aggravé et gestion déloyale des intérêts publics. L'infraction de faux dans les titres a également été retenue à l'encontre de l'un des deux prévenus, a-t-il indiqué mardi, confirmant des informations de Reuters et du *Financial Times*. Cette procédure pénale s'inscrit dans le complexe d'enquêtes que le MPC mène déjà sur les détournements des investissements du fonds souverain IMDB. La Suisse enquête depuis 2015 sur cette affaire aux ramifications internationales.

IMDB est un fonds souverain de Malaisie mis en place par le Premier ministre Najib Razak. Environ 4,5 milliards de dollars issus de ce fonds auraient été détournés pour enrichir les directeurs du fonds, des hommes d'affaires proches du pouvoir malaisien, des officiels émiratis, voire le premier ministre lui-même, Najib Razak. L'affaire occupe selon Reuters au moins six pays dont la Suisse, les Etats-Unis et Singapour.

La compagnie Petrosaudi est au courant des investigations menées par la justice suisse sur IMDB, mais n'est pas l'objet de cette enquête, a indiqué un porte-parole au *Financial Times*. Elle rejette les affirmations selon lesquelles elle-même ou certains de ses collaborateurs seraient impliqués dans le détournement de fonds issu de IMDB. **ATS**

Une commission du Conseil des Etats favorable au soutien à l'ats

Médias ► Une part de la redevance radio-tv devrait servir à soutenir l'Agence télégraphique suisse (ats). Par 9 voix contre 3, la commission des télécommunications du Conseil des Etats, contrairement à celle du National, soutient ce projet. Elle s'est aussi prononcée pour la pub ciblée à la SSR. Le Conseil fédéral propose d'allouer à l'ats deux millions de francs via la redevance. Pour ce faire, il faudrait modifier l'ordonnance sur la radio-tv. Le soutien serait associé à un accord de prestations, ciblant les médias électroniques locaux et régionaux.

Lors de la consultation, les partis ont affiché des vues très diverses. Les refus étaient variables à droite entre le «niet» de l'UDC, le «plutôt non» du PLR et le «à la rigueur» du PVL. A gauche, on a en outre craint que l'aide soit détournée au profit des actionnaires. Par 12 voix contre 11, la commis-

sion du National a demandé à la ministre de la communication Doris Leuthard de renoncer à son projet. La commission du Conseil des Etats ne s'associe pas à cette recommandation, a-t-elle communiqué mardi.

Par 7 voix contre 4, elle a par ailleurs refusé de biffer de l'ordonnance les dispositions autorisant la SSR de viser des groupes spécifiques avec la publicité, ceci pendant quatre minutes sur les douze autorisées par heure. Sur ce point, elle est sur la même longueur d'onde que son homologue du National.

Elle estime en particulier que les nouvelles possibilités techniques devraient profiter également à la télévision linéaire. Dans la foulée, la commission a largement plébiscité le projet de nouvelle concession pour la SSR, qui devrait être valable jusqu'en 2022, en attendant la nouvelle loi sur les médias. Elle

salue en particulier le fait que les exigences sur les prestations de service public seront augmentées et précisées.

La commission a refait le point sur la collaboration avec tous les médias que devrait assurer la SSR. En toile de fond du débat, la coentreprise publicitaire Admeira de Swisscom, de la SSR et de l'éditeur Ringier.

Dans une motion, le Conseil des Etats voulait préciser qu'aucune discrimination ne devrait prévaloir dans la collaboration. Le National s'est rallié à cette demande mais il souhaite que le Conseil fédéral légifère sans attendre la nouvelle loi sur les médias.

La commission de la Chambre des cantons reste d'avis que c'est dans le cadre de cette loi que la discussion devra avoir lieu et propose donc, sans opposition, de rejeter la motion reformulée. Elle estime également que le parlement n'a pas à prendre les devants, et rejette

une initiative parlementaire de Hugues Hiltbold (PLR/GE) allant dans le même sens que la motion.

Enfin, par 6 voix contre 4, la commission demande au plénum de soutenir une motion du National visant à ce que les radios des régions périphériques versent moins d'argent pour la diffusion de musique. Une série de subventions ne devraient plus entrer dans le calcul des revenus soumis au droit d'auteur. La majorité y voit un «bon compromis» entre protection de la propriété intellectuelle et diffusion d'émissions de qualité dans les régions périphériques. La minorité estime que la question doit être réglée entre la coopérative des auteurs et éditeurs de musique Suisa et les radios privées. A elles de s'entendre sur une compensation pour l'utilisation d'œuvres protégées par le droit d'auteur.

ATS

Retrouvez
Le Courrier sur internet
WWW.LECOURRIER.CH

PUBLICITE

